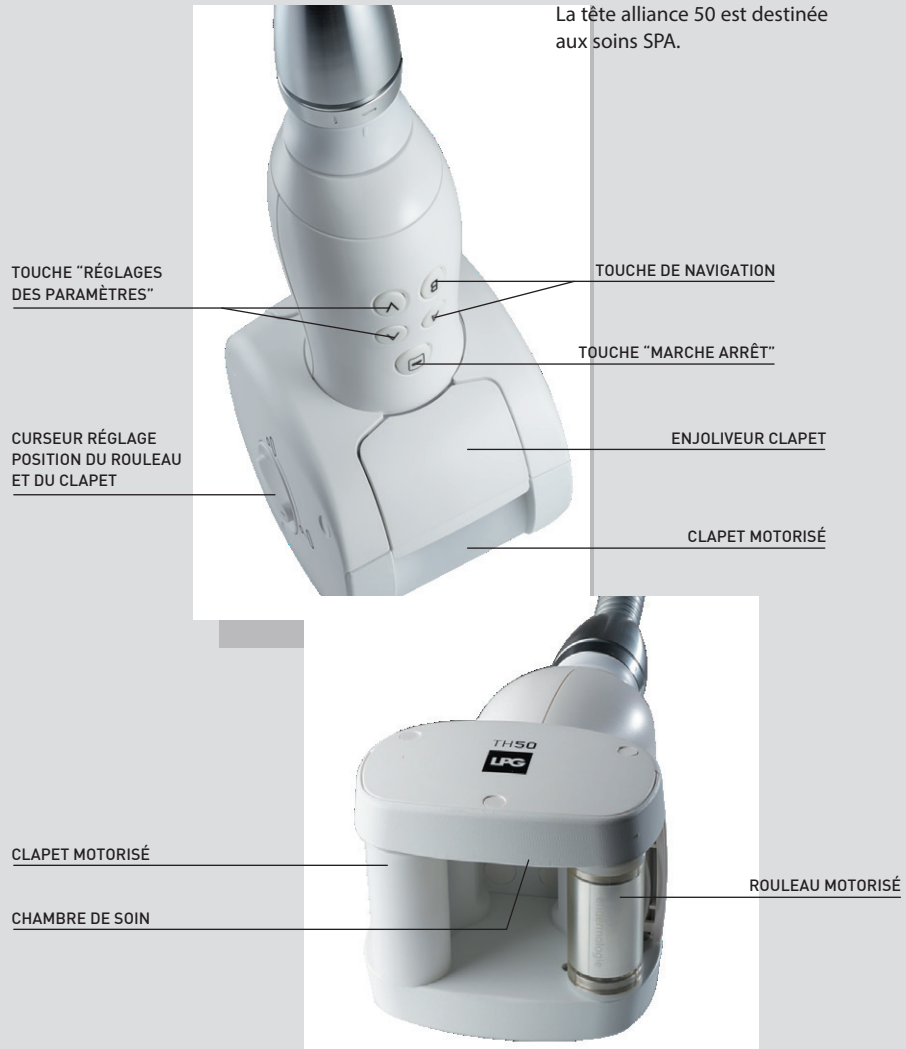


→ DESCRIPTION DE LA TÊTE ALLIANCE 50



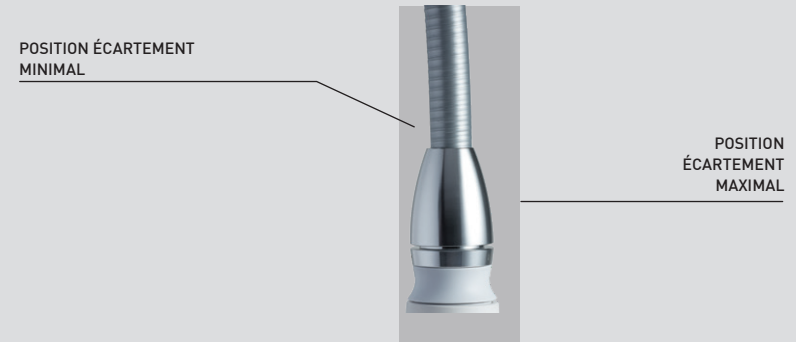
→ DESCRIPTION DE LA TÊTE ALLIANCE 50 (SUITE)

RÉGLAGE DE LA POSITION DU ROULEAU ET DU CLAPET MOTORISÉS

La tête Alliance 50 possède une butée réglable à 2 positions qui permet d'ajuster l'écartement du rouleau motorisé et du clapet motorisé.

Lorsque le curseur est dans la position horizontale, la mobilité maximale des rouleaux est assurée.

Lorsque le curseur est dans la position verticale, la mobilité minimale des rouleaux est assurée.



Pour changer la position du curseur tournez-le en le maintenant appuyé jusqu'à la position souhaitée, comme indiqué sur la photo ci-dessous :



→ DESCRIPTION DE LA TÊTE AUXILIAIRE TR30

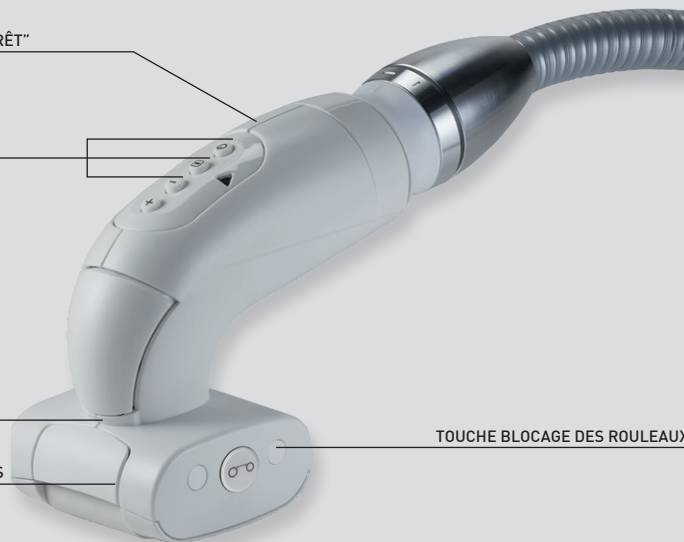
TOUCHE "MARCHE ARRÊT"

TOUCHE "RÉGLAGES
DES PARAMÈTRES"

CLAPET ÉTANCHÉITÉ

ROULEAUX MOTORISÉS

TOUCHE BLOCAGE DES ROULEAUX



→ DESCRIPTION DE LA TÊTE ERGOLIFT

TOUCHE MARCHE/ARRÊT

TOUCHE SÉLECTION DU MODE DE TRAITEMENT

TOUCHE AUGMENTATION DE LA PUISSANCE

TOUCHE DIMINUTION DE LA PUISSANCE

RACCORD AU FLEXIBLE



RACCORD DES CHAMBRES ERGOLIFT

La connexion/déconnexion se fait par un simple push pull.

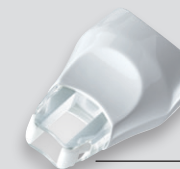


→ DESCRIPTION DES CHAMBRES ERGOLIFT

La chambre Egolift Lift 20 est destinée au traitement des zones larges de tissus fins et des zones sensibles. La chambre Egolift Lift 10 est destinée au traitement des zones étroites, contour des yeux et lèvres, mains et doigts.



Lift 20
Chambre de
soin à clapet
démontable



Lift 10
Chambre
de soin à clapet
démontable

Seules les chambres Lift 20 et Lift 10 peuvent être connectées à la tête Ergolift. La connexion/déconnexion se fait par un simple push pull.



→ ENTRETIEN

Pour des raisons d'hygiène, l'entretien des têtes de traitement est à effectuer avant et après chaque utilisation, têtes déconnectées de l'appareil, à l'aide de lingettes imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide. Une attention particulière doit être portée sur la propreté des parties en contact avec le client.

LA TÊTE ALLIANCE 80

1. Enlever les clapets d'étanchéité (2 clapets hauts et 1 clapet bas) comme indiqué sur les photos ci-dessous (**fig 1 à 4**)
2. Frotter méticuleusement pendant au moins 1 minute à l'aide de lingettes LPG Systems imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide :
 - a) Les clapets ainsi que leur emplacement (**fig 5 à 7**)
 - b) De part et d'autre des rouleaux (retourner la tête, faire tourner les rouleaux manuellement pour accéder à toute la surface) (**fig. 8**)
 - c) Le clapet motorisé (ne pas mobiliser le clapet motorisé) (**fig 9 et 10**)
3. Remonter les clapets d'étanchéité
4. Entreposer la tête dans le tiroir de rangement préalablement entretenu à l'aide des lingettes LPG Systems



Fig 1



Fig 2



Fig 3



Fig 4



Fig 5



Fig 6



Fig 7



Fig 8



Fig 9



Fig 10

→ ENTRETIEN (SUITE)

LA TÊTE ALLIANCE 50

1. Enlever les clapets d'étanchéité (2 clapets hauts et 1 clapet bas) comme indiqué sur les photos ci-dessous (**fig 1 à 4**)
2. Frotter méticuleusement pendant au moins 1 minute à l'aide de lingettes LPG Systems imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide :
 - a) Les clapets ainsi que leur emplacement (**fig 5 à 7**)
 - b) De part et d'autre des rouleaux (retourner la tête, faire tourner les rouleaux manuellement pour accéder à toute la surface) (**fig. 8**)
 - c) Le clapet motorisé (ne pas mobiliser le clapet motorisé) (**fig 9 et 10**)
3. Remonter les clapets d'étanchéité.
4. Entreposer la tête dans le tiroir de rangement préalablement entretenu à l'aide des lingettes LPG Systems.



Fig 1



Fig 2



Fig 3



Fig 4



Fig 5



Fig 6



Fig 7



Fig 8



Fig 9



Fig 10

IV ATTENTION

Ne pas essayer de mobiliser le clapet motorisé manuellement.

→ ENTRETIEN (SUITE)

LA TÊTE TR30

1. Enlever les clapets d'étanchéité comme indiqué sur les photos ci-dessous **(fig. 1)**
Répétez l'opération sur le 2^e clapet.
2. Frotter méticuleusement pendant au moins 1 minute à l'aide de lingettes LPG Systems imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide :
 - a) Les clapets ainsi que leur emplacement **(fig 2 et 3)**
 - b) De part et d'autre des rouleaux (retourner la tête, faire tourner les rouleaux manuellement pour accéder à toute la surface) **(fig. 4)**
3. Remonter les clapets d'étanchéité.
4. Entreposer la tête dans le tiroir de rangement préalablement entretenu à l'aide des lingettes LPG Systems.



Fig 1



Fig 2



Fig 3



Fig 4

→ ENTRETIEN (SUITE)

TÊTES ERGOLIFT ET CHAMBRES ERGOLIFT

Pour des raisons d'hygiène, l'entretien des têtes Ergolift est à effectuer avant et après chaque utilisation, têtes déconnectées de l'appareil, à l'aide de lingettes imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide. Une attention particulière doit être portée sur la propreté des parties en contact avec le client.

1. Déconnecter la chambre Ergolift de la tête Ergolift. **(fig.1)**
2. Sortir les clapets à l'aide de l'outil de démontage prévu à cet effet. **(fig.2)**
3. Frotter méticuleusement la chambre Ergolift, le clapet et l'outil de démontage pendant au moins 1 minute avec les lingettes décrites ci-dessus. **(fig.3)**
4. Remonter le clapet dans la chambre Ergolift à l'aide de l'outil de démontage en suivant l'opération inverse. **(fig.4)**



FIG. 1

OUTIL DE DÉMONTAGE

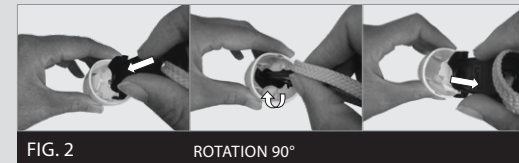


FIG. 2

ROTATION 90°



FIG. 3

FIG. 4

ROTATION 90°

→ ENDERMOWEAR™

Le LPG Endermowear™, disponible en plusieurs tailles pour les hommes et les femmes, est un vêtement spécialement conçu pour le traitement du corps. Il est prévu pour une utilisation personnelle, il assure une hygiène parfaite, et ses zones opaques protègent les parties intimes du patient pendant le traitement. La composition unique de la combinaison Endermowear™ garantit une excellente adhérence à la peau pour faciliter les mouvements de la tête de traitement.

Les produits sont livrés dans une trousse que le client peut personnaliser en indiquant son nom sur l'étiquette prévue à cet effet. Il devient ainsi la propriété du client, et peut être utilisé durant plusieurs sessions. Pour des raisons d'hygiène et d'esthétique, il est recommandé de le laver après chaque utilisation. Pour cela se reporter aux instructions de lavage qui sont indiquées sur l'étiquette de la trousse.

→ CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil distribué par LPG Systems ou un distributeur agréé LPG Systems.

Il appartient à l'acheteur / utilisateur de s'informer auprès des autorités locales des conditions et des qualifications professionnelles requises pour utiliser cet appareil. L'acquisition de cet appareil emporte l'acceptation de plein droit par l'acheteur / utilisateur des présentes conditions générales de garantie.

Dans le cas où l'appareil est vendu par un distributeur agréé LPG Systems, l'acheteur se référera aux conditions générales de garantie de son fournisseur, lesquelles ne peuvent en aucun cas avoir pour effet d'augmenter l'engagement pris par LPG Systems au titre de la présente garantie. Cette garantie ne peut être mise en oeuvre et n'est valable que si le volet de garantie dûment rempli a été retourné à LPG Systems dans les 15 jours de la livraison et ce pour quelque pays que ce soit.

Tout volet de garantie incomplètement rempli ne pourra pas être traité.

Cet appareil est garanti contre tout vice de construction ou défaut de matière première. La durée de la garantie est égale à la plus courte des deux périodes suivantes : un (1) an OU deux mille (2 000) heures d'utilisation à compter de la date de facturation.

Pendant cette période, nous nous engageons à échanger ou à réparer gratuitement, dans les meilleurs délais, toute pièce reconnue par nous défectueuse, sans que toutefois l'échange complet de l'appareil puisse être exigé. Les frais de déplacement et de séjour des techniciens ainsi que les coûts de transport éventuels pour le transport de l'appareil et / ou des pièces détachées dans l'atelier du service après vente, sont exclus de cette garantie.

Les échanges et les réparations au titre de la garantie causant ou non une immobilisation de l'appareil ne peuvent en aucun cas avoir pour effet d'en prolonger la durée. Les pièces remplacées deviennent la propriété de LPG Systems ou du distributeur agréé. Aucune indemnité ne pourra être accordée pour privation de jouissance.

Pour l'exercice de la garantie, l'acheteur / utilisateur doit permettre à LPG Systems de procéder aux interventions de réparation nécessaires.

→ CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE (SUITE)

La garantie est en outre exclue en cas :

- De dommages survenus au cours du transport. L'appareil et / ou les pièces détachées sont transportés aux risques et périls du destinataire. Il appartient à celui-ci avant d'en prendre livraison, d'en vérifier l'état et le cas échéant procéder auprès du transporteur aux réclamations dans les formes et délais en vigueur dans le pays de livraison.
- De non-observation des règles d'installation et d'utilisation, de défaut d'entretien et /ou de négligence dans la maintenance de l'appareil et / ou des cartouches filtrantes, du branchement sur une ligne électrique défectueuse ou ne possédant pas de raccordement à la prise de terre ou d'une tension autre que celle indiquée sur l'appareil.
- Si un appareil devait être revendu avant le terme de la garantie, celle-ci sera transférée pour la durée restant à courir au nouvel acquéreur à condition :
 - I Que la facture originale lui soit communiquée.
 - II Que le vendeur initial soit informé de la cession.
- De modification, de montage d'accessoires ou démontage de l'appareil.
- De toute utilisation et /ou intervention non prévue au présent guide d'utilisation LPG Systems et effectuée sur l'appareil par l'acheteur/utilisateur et/ou un tiers non-agréé par LPG Systems.
- D'utilisation de consommables, de pièces détachées, composants inappropriés ou de pièces non fournies par LPG Systems.
- D'obturation de l'appareil par l'aspiration d'un corps étranger.
- D'usure normale d'une ou plusieurs pièces de l'appareil résultant d'une utilisation normale.
- De dommages ou défauts résultant de tout événement accidentel (choc, chute, etc). De dommages dus à des catastrophes naturelles (foudre, dégâts des eaux, etc). D'incendie, de négligence ou d'abus.

→ LIMITATION ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Dans le cadre de la présente garantie, LPG Systems a pour seule obligation de remplacer les composants de l'appareil qui répondent aux conditions de cette garantie. LPG Systems n'est aucunement responsable d'une quelconque perte ou dommage lié au produit et/ou à son utilisation, y compris de perte financière, de perte de bénéfices, de jouissance, etc...

Ceci s'applique aux pertes et dommages dans tout contexte juridique.

Lorsque la réglementation en vigueur interdit ou limite ces exclusions de responsabilité, LPG Systems exclut ou limite sa responsabilité uniquement au prix payé par l'acheteur pour l'appareil et/ou la prestation réalisée.

→ ACTIVATION DE GARANTIE

Vous pouvez activer votre garantie directement en ligne en vous connectant sur : www.lpgsystems.com/garantie/

→ OU REMPLIR ET RENVOYER À LPG SYSTEMS



Nom* :

Adresse* :

Pays* :

Tél.* :

Email :

Type d'établissement :

Profession :

Type d'appareil : **CELLU M6 ALLIANCE®**

Numéro de série* :

Date :

Les données à caractère personnel recueillies par le présent formulaire sont destinées à la société LPG Systems, qui est le responsable du traitement, afin d'effectuer les opérations relatives à la gestion des clients, et notamment le service après-vente et la garantie.
La transmission des informations accompagnées d'un astérisque est nécessaire pour la prise en compte de ce formulaire. Conformément à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant LPG Systems en écrivant à l'adresse postale suivante : LPG SYSTEMS -30, rue Dr Abel -Technoparc de la Plaine - 26000 VALENCE (FRANCE).

≧ ATTENTION

2^{ème} partie du volet à détacher pour bénéficier de la garantie et à retourner impérativement dans les 15 jours suivant la mise en service à :

**LPG SYSTEMS SA - Technoparc de la Plaine
30, rue du docteur Abel - CS 90035 - 26902 VALENCE Cedex 9 - France**



SIÈGE SOCIAL LPG SYSTEMS SAS
TECHNOPARC DE LA PLAINE
30, RUE DU DR. ABEL - CS 90035 - 26902 VALENCE CEDEX 09 - FRANCE
TEL.: +33 (0)4 75 78 69 00 - FAX: +33 (0)4 75 42 80 85

INTERNATIONAL/MARKETING
ECOLUCIOLES – BAT A
955 RTE DES LUCIOLES - BP 243 - 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS - FRANCE
TEL.: +33 (0)4 92 38 39 00 - FAX: +33 (0)4 92 96 09 65

